

COMMUNE de SEYSSSES 10 Place de la Libération 31600 SEYSSSES	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE SEYSSSES
Nombre de Conseillers : En exercice : 29 Présents : 18 Procurations : 5 Absents : 6 Votants : 23 Pour : 20 Abstentions 3	L'an deux mille dix-huit, le dix-sept octobre à vingt heures trente, le Conseil municipal de la Commune de Seysses, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence d'Alain PACE, Maire. Date de la convocation : 10 octobre 2018 REÇU LE : 19 OCT. 2018 A LA SOUS-PRÉFECTURE DE MURET
PRESENTS : Alain PACE, Geneviève FABRE, Michel PASDELOUP, Carine PAILLAS, Alain AUBERT, Dominique ALM, Yvelise MONTANE, Jérôme BOUTELOUP, Marie-Ange KOFFEL, Philippe RIBET, Patrick MORDELET, Maryvonne SALES, Frédérique LAURENS, Alain D'ORSO, Philippe RIGAL, Elisabeth DELEUIL, Jean-Pierre ZANATTA, Manuel SOLSONA. PROCURATIONS : Andrée ESCAICH à Alain D'ORSO, Thierry LAZZAROTTO à Carine PAILLAS, Bruno BENOIST à Alain PACE, Alain VIDAL à Jean-Pierre ZANATTA, Line DELHON à Manuel SOLSONA. ABSENTS : Corinne CORDELIER, Magali GRANDSIMON, Laurent VALLET, Floréal PALAZON, Jennifer DURAND, Eva FLORES. Secrétaire de séance : Maryvonne SALES	
N° 4547 <u>OBJET</u> : Election d'un délégué au Muretain Agglomération suite à démission	Vu la délibération n° 4400 du 19 décembre 2016 portant election des délégués au Muretain Agglomération ; Vu la démission de Madame SERRES Bernadette du Conseil municipal en date du 30 septembre 2018 ; Etant entendu que cette démission emporte démission du poste de Conseiller communautaire ; Vu l'article L5211-6-2 du Code Général des Collectivités territoriales ; Considérant que s'il est nécessaire de pourvoir un siège supplémentaire, le conseiller concerné est élu par le Conseil municipal parmi ses membres ; Monsieur le Maire présente la candidature de Jérôme BOUTELOUP et fait procéder au vote. Le résultat du vote est : 20 voix pour et 3 abstentions Jérôme BOUTELOUP a été élu en tant que Conseiller délégué au Muretain-Agglomération. Il a déclaré accepter ce mandat.
Certifié exécutoire, Reçu en Sous-Préfecture le : 19 OCT. 2018 Affiché le : 22 OCT. 2018	Ainsi fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an sus dit, au registre sont les signatures, pour copie conforme, Seysses, le 19 octobre 2018 Le Maire, Alain PACE 